



CARREFOUR
GROUPE

FLASH INF 1/2

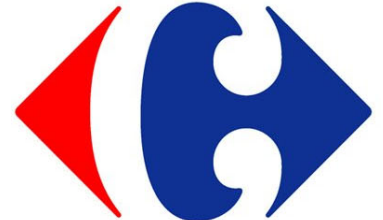
RACHAT DE CORA ET MATCH PAR CARREFOUR LA CFDT DEMANDE PLUS DE TRANSPARENCE SUR L'AVENIR DES SALARIÉS CONCERNÉS.

www.cfdt-carrefour.com

www.facebook.com/carrefour.reculsocial

Flash info du 7 août 2023

Carrefour



Les salariés ont appris la nouvelle par la presse le 12 juillet (comme d'habitude...) : Carrefour a annoncé à la surprise générale avoir conclu un accord pour le rachat des enseignes Cora et Match !

C'est une annonce importante, puisque ces 2 enseignes possèdent **60 hypermarchés** (Cora) et **115 supermarchés** (Match) et emploient **24 000** personnes en France ! Le coût de l'opération est estimé à **1,05 milliards d'€** ! [A noter que Carrefour avait déjà annoncé en avril la reprise des activités de **Cora en Roumanie**]

Les enseignes Cora et Match appartiennent au **groupe Louis Delhaize**, une société de distribution belge développant des enseignes de commerce alimentaire et de jardineries (Truffaut) en Belgique, en France et au Luxembourg.

Il existe 16 hypermarchés dans le Grand Est et 10 dans les Hauts-de-France. La quasi-totalité des autres magasins se situe dans le nord-est du pays, en raison de la proximité géographique avec la Belgique.

L'histoire de Carrefour et Cora est mouvementée et faite de coopérations et de conflits !

1969 - 1974 : La famille Bourriez ouvre 8 hypermarchés en franchise Carrefour.

1975 : A l'expiration des contrats de franchise, **ces magasins deviennent indépendants** et le groupe Cora ainsi créé connaît ensuite une forte expansion (ouverture d'un hyper tous les 6 mois).

1997 : **Daniel Bernard**, Président du directoire de Carrefour tente de prendre le contrôle du groupe en achetant 41 % des parts de Cora...

2001 : faisant face à une opposition farouche des actionnaires majoritaires et faute de pouvoir influencer sur les décisions de Cora, **Carrefour revend alors ses parts !**

2015 - 2023 : Un partenariat entre les **centrales d'achats** des produits de grandes marques de **Carrefour** et **Cora** est mis en place. Il prend fin en 2023 et Cora se tourne vers un nouveau partenariat... **avec Intermarché !**

[voir page suivante](#)





CARREFOUR GROUPE

FLASH INF 2/2

RACHAT DE CORA ET MATCH PAR CARREFOUR LA CFDT DEMANDE PLUS DE TRANSPARENCE SUR L'AVENIR DES SALARIÉS CONCERNÉS.

www.cfdt-carrefour.com

www.facebook.com/carrefour.reculsocial

Flash info du 7 août 2023



Juillet 2023 : annonce surprise du rachat par Carrefour. La finalisation de la transaction est attendue pour **l'été 2024**. Avec cette opération Carrefour peut théoriquement prétendre à **5,2 milliards** de CA supplémentaire et **22,5%** de parts de marché (juste derrière Leclerc avec ses 23,5%).

Et c'est désormais une longue **période d'incertitude** qui s'ouvre pour les salariés concernés. Car même si les dirigeants de Cora et Match annoncent que Carrefour s'engage à **reprendre 100 % des effectifs**... on ne sait pas ce que cet engagement veut dire quand on connaît le nouveau mode de gestion privilégié par Carrefour ces dernières années... à savoir la mise en location-gérance.

Le groupe Carrefour a en effet cédé **268 magasins** en franchise et location-gérance (64 hypers et 204 supermarchés) depuis 2018. **D'autres cessions seront probablement annoncées d'ici fin d'année** (avec pour conséquences une perte de pouvoir d'achats et d'avantages sociaux pour les salariés).

Carrefour n'a plus d'état d'âme à se débar-

rasser de magasins jugés non-rentables (ou même très rentable comme celui de Tarnos par exemple)... **mais arrive quand même trouver plus d'1 milliard d'€ pour racheter ses concurrents...**

Les magasins Cora et Match seront-ils intégrés, avec quel statut juridique ? Que deviendront les **accords d'entreprises** ? Quels impacts sur la **logistique**, sur les **sièges** (ceux de Carrefour sont déjà en pleine restructuration) ??? **A noter que le communiqué de Carrefour ne prend pas d'engagement social.**

Sans attendre l'approbation de l'autorité de la concurrence française, la CFDT a demandé à être reçue par la direction du groupe Carrefour. Elle demande également aux 3 enseignes de transmettre tous les informations nécessaires à la compréhension de cette opération et de ses conséquences pour les salariés. Une cellule de crise composée des militants CFDT Cora/Match/Carrefour et accompagné d'un expert économique, a également été mise en place par la Fédération des services.

A suivre...

